

# OFFRE D'EMPLOI

## « AGENT AU DÉVELOPPEMENT ET À LA VIE COMMUNAUTAIRE »

### MUNICIPALITÉ DE SAINT-MATHIEU-DU-PARC

Sous la responsabilité de la direction générale, la personne exécute un ensemble de tâches ayant trait au poste d'agent au développement et à la vie communautaire.

### PRINCIPALES FONCTIONS

1. Gestion des communications (Site Internet, Facebook, Infolettre, journal municipal, etc);
2. Gestion des Ressources humaines, financières et matérielles (gymnase, patinoire, organisme, etc);
3. Coordonnez la programmation d'évènements (Halte du parc, marché de Noël);
4. Gestion des projets et ressources liés au développement de Saint-Mathieu-du-Parc, d'un point de vue social, économique et touristique;
5. Accomplir ponctuellement d'autres tâches.

### EXIGENCES

- ♦ Posséder un DEC ou un BAC en communication;
- ♦ Posséder une expérience pertinente d'au moins 1 an en communication, développement, ou organisation des loisirs et de la vie communautaire;
- ♦ Posséder de bonnes connaissances des logiciels Microsoft Office, Publisher, Photoshop, gestion d'un site internet et de pages de médias sociaux;
- ♦ Posséder d'excellentes habiletés en communication orale et écrite;
- ♦ Permis de conduire valide.

### CONDITIONS DE TRAVAIL

Nombre d'heures : 32 heures par semaine

Statut d'emploi : Temps plein, temporaire (en remplacement d'un congé de maternité)

Horaire : 5 jours par semaine

Salaire offert : 17.02\$

Date prévue d'entrée en fonction : le ou vers le 18 janvier 2021

### QUALIFICATIONS

- ♦ Avoir le sens de l'organisation, le souci du détail et du travail bien fait;
- ♦ Faire preuve d'initiative, d'autonomie, d'esprit d'analyse et de synthèse, avoir un bon jugement;
- ♦ Capacité à réorganiser rapidement ses priorités;
- ♦ Faire preuve de leadership, capacité de prise de décisions, posséder un bon esprit d'équipe;
- ♦ Être dynamique, proactif et innovateur;
- ♦ Avoir de l'entregent et du tact; faire preuve de discrétion.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae au plus tard le 18 décembre 2020, à 12 h 00, par courriel à [administration@saint-mathieu-du-parc.ca](mailto:administration@saint-mathieu-du-parc.ca) ou à l'adresse suivante :

**Municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc**

561 chemin Déziel, Saint-Mathieu-du-Parc, Québec, G0X 1N0